

# ÉCOLE DE MUSIQUE

DE L'UGDA

## Museksschoul Uelzechtdall



Commune de Lintgen



Commune de Lorentzweiler



Commune de Mersch



Commune de Steinsel



Commune de Walferdange

### Fiche d'inscription

**Année scolaire 2025/2026**

## Modalités d'inscription pour les élèves



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/inscriptions/museksschouluelzechtall>

## Charte de l'École de Musique de l'UGDA



<https://www.ugda.lu/fr/ecole-de-musique/enseignement-musical/charte-de-lecole-de-musique-de-lugda>

## Détails des cours

COURS COLLECTIFS / OFFRE LOCALE (ÉVEIL MUSICAL / FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE)					
Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil musical 2	à partir du Cycle 1.2 de l'École Fondamentale (5 ans au 31.08)	Lintgen	Mercredi 15h45- 16h30	gratuit	/
		Lorentzweiler	Lundi 16h00- 17h00 ou Mercredi 16h00- 17h00		
		Mersch	Mardi 14h00- 15h00 ou 16h00- 17h00		
		Steinsel	Jeudi 15h30- 16h30 ou 16h30- 17h30		
		Walferdange	Jeudi 13h30- 14h30 ou 15h30- 16h30		
Éveil musical 3	à partir du Cycle 2.1 de l'École Fondamentale (6 ans au 31.08)	Lintgen	Mercredi 16h30 - 17h15		
		Lorentzweiler	Lundi 17h00 - 18h00 ou Mercredi 17h00 - 18h00		
		Mersch	Mardi 13h00 - 14h00 ou 15h00 - 16h00		
		Steinsel	Jeudi 14h00 - 14h45 ou 14h45 - 15h30		
		Walferdange	Jeudi 14h30 - 15h30 ou 16h30 - 17h30		
Formation musicale 1	à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08)	Lintgen	Mardi 13h30 - 14h30 ou 14h30 - 15h30	100€	
		Lorentzweiler	Vendredi 16h00 - 17h00 ou 17h00 - 18h00		
		Mersch	Jeudi 13h15 - 14h15 ou 14h15 - 15h15		
		Steinsel	Mardi 14h00- 15h00 ou 15h00- 16h00 ou Mercredi 15h45- 16h45		
		Walferdange	Lundi 16h15- 17h15 ou Mardi 13h30- 14h30 ou 14h30- 15h30		

Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 2	avoir réussi l'année précédente	<b>Lintgen</b>	<b>Mardi</b> 15h30 - 17h00	gratuit	100€
		<b>Lorentzweiler</b>	<b>Mardi</b> 13h30 - 15h00 ou <b>Jeudi</b> 13h30 - 15h00		
		<b>Mersch</b>	<b>Jeudi</b> 15h15 - 16h45 ou 16h45 - 18h15		
		<b>Steinsel</b>	<b>Lundi</b> 15h45 - 17h15 ou <b>Mardi</b> 16h00 - 17h30		
		<b>Walferdange</b>	<b>Lundi</b> 16h15- 17h45, <b>Mardi</b> 15h30 - 17h00 ou <b>Mercredi</b> 16h15 - 17h45		
Formation musicale 3	avoir réussi l'année précédente	<b>Lintgen</b>	<b>Mardi</b> 17h00 - 19h00		
		<b>Lorentzweiler</b>	<b>Mardi</b> 15h00 - 17h00 ou <b>Jeudi</b> 15h00 - 17h00		
		<b>Mersch</b>	<b>Mardi</b> 13h15 - 15h15 ou 15h15 - 17h15		
		<b>Steinsel</b>	<b>Lundi</b> 17h15 - 19h15 ou <b>Mercredi</b> 16h45 - 18h45		
		<b>Walferdange</b>	<b>Lundi</b> 17h15 - 19h15 ou <b>Mercredi</b> 16h15 - 18h15 ou <b>Jeudi</b> 13h00 - 15h00		
Formation musicale 4	avoir réussi l'année précédente	<b>Lintgen</b>	<b>Mercredi</b> 16h15 - 18h15		
		<b>Lorentzweiler</b>	<b>Mardi</b> 17h00 - 19h00 ou <b>Jeudi</b> 17h00 - 19h00		
		<b>Mersch</b>	<b>Mardi</b> 17h15 - 19h15 ou <b>Mercredi</b> 16h30 - 18h30		
		<b>Steinsel</b>	<b>Mardi</b> 17h30 - 19h30		
		<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 15h00 - 17h00 ou 17h00 - 19h00		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	<b>Lorentzweiler</b>	<b>Mercredi</b> 13h00 - 14h00	/	
		<b>Steinsel</b>	<b>Jeudi</b> 17h30 - 18h30		
Pratique collective instrumentale	- à partir de la 2e année d'études à l'instrument	<b>Lorentzweiler</b>	<b>Vendredi</b> 17h00 - 18h00		
		<b>Steinsel</b>	<b>Vendredi</b> 15h45 - 16h45		

### COURS COLLECTIFS / OFFRE RÉGIONALE

(FORMATION MUSICALE / PRATIQUE COLLECTIVE / DANSE)

Cours	Conditions d'admission	Lieu des cours*	Horaires des cours*	Droits d'inscription (annuels)	
				Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Formation musicale 1 français	à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08)	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 13h30 - 14h30	gratuit	100€
Formation musicale 2 français	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 14h30 - 16h00		
Formation musicale 3 français	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 16h00 - 18h00		
Formation musicale 5	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Mercredi</b> 17h45 - 19h45	75€	
Formation musicale 6	avoir réussi l'année précédente	<b>Mersch</b>	<b>Vendredi</b> 17h00 - 19h00		
Formation musicale accélérée 1	un cours accéléré pour adultes et enfants à partir de 12 ans	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 19h30 - 21h30	gratuit	
Formation musicale accélérée 2	avoir réussi l'année précédente	<b>Mersch</b>	<b>Mardi</b> 19h30 - 21h30		
Formation chorale pour enfants et jeunes	- à partir de 7 ans au 31.08. et jusqu'à 14 ans - suivre en parallèle le cursus de formation musicale	<b>Walferdange</b>	<b>Lundi</b> 16h15 - 17h15	gratuit	/
Pratique collective instrumentale (Flûte à bec)	/	<b>Walferdange</b>	<b>Lundi</b> 17h15 - 18h00 ou 18h00 - 18h45	gratuit	gratuit
Pratique collective instrumentale (Musique de chambre)	- avoir obtenu le diplôme du 1er cycle à l'instrument	<b>Lieu à déterminer</b>	<b>Horaire à déterminer au vu des inscriptions</b>	100€	100€
Danse classique inférieur 1	- à partir du Cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31.08) - suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'au certificat de la division inférieure	<b>Walferdange</b>	<b>Mardi</b> 13h30 - 14h30	gratuit	/
Danse classique inférieur 2	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Mardi</b> 14h30 - 16h00 ou 16h00 - 17h30		
Danse classique inférieur 3	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 14h00 - 15h30		
Danse classique inférieur 5 et 6	avoir réussi l'année précédente	<b>Walferdange</b>	<b>Jeudi</b> 15h30 - 17h30		

COURS INDIVIDUELS (INSTRUMENTS / CHANT)	
Cours	Conditions d'admission
<b>Instruments à vent et percussion/drumset:</b> flûte traversière, clarinette, hautbois, basson, saxophone, petits cuivres (trompette, bugle, cornet), cor en fa, trombone, euphonium, tuba basse	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à partir de la formation musicale 1</li> <li>- suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4)</li> <li>- drumset: avoir réussi l'inférieur 1.1 et 1.2 en percussion</li> <li>- Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.</li> </ul>
<b>Piano / Guitare classique / Cordes</b> (violin et violoncelle)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à partir de la formation musicale 2</li> <li>- suivre en parallèle un cursus de formation musicale jusqu'à l'obtention du certificat de la division inférieure (formation musicale 4)</li> <li>- cours de cordes: seulement ouverts pour la formation régulière (pas de formation adulte)</li> <li>- Pour les cours d'instrument, il est obligatoire de disposer de l'instrument choisi.</li> <li>- Pour le piano, il est impératif d'avoir un piano mécanique à domicile.</li> </ul>
<b>Chant individuel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- à partir de 11 ans et avoir réussi au moins une année de formation musicale</li> <li>- suivre en parallèle un cursus de formation musicale</li> <li>- sur avis de l'enseignant en juillet</li> </ul>

Droits d'inscription (annuels) pour les cours individuels	Enfants	Adultes (à partir de 18 ans)
Éveil instrumental	gratuit	/
Inférieur 1 + 2		
Inférieur 3 + 4, Moyen	100€	100€
Formation adulte (initiale, qualifiante)	/	

Les horaires et les lieux des cours individuels seront fixés en concertation avec les enseignants avant la rentrée scolaire.



## Inscriptions et informations utiles

### Procédure d'inscription

Les fiches d'inscription sont à envoyer à [inscriptions.uelzechtall@ugda.lu](mailto:inscriptions.uelzechtall@ugda.lu)  
du **12 au 25 mai 2025**.

**Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.**

### Museksschoul Uelzechtall

#### Chargée de la Direction de la "Museksschoul Uelzechtall"

Michelle van Dijk :  
621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) / michelle.van.dijk@ugda.lu

#### Secrétariat de l'École de musique de l'UGDA

Céline Bizzaro: 22 05 58- 31 / celine.bizzaro@ugda.lu

### Lintgen

#### Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du  
1<sup>er</sup> trimestre par l'administration communale de Lintgen.

#### Coordonnées de la responsable locale

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /  
michelle.van.dijk@ugda.lu

#### Location d'instruments à vent

Fanfare Lintgen asbl

### Lorentzweiler

#### Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du  
1<sup>er</sup> trimestre par l'administration communale de  
Lorentzweiler.

#### Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /  
michelle.van.dijk@ugda.lu

### Mersch

#### Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés par la Mierscher  
Musek asbl et les frais seront à payer avant le début des cours.

#### Coordonnées de la responsable locale

Jacqueline De Valentin-Bourg: 691 64 28 71 /  
bourgja@pt.lu

#### Location d'instruments à vent

Mierscher Musek asbl

### Steinsel

#### Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés lors du  
1<sup>er</sup> trimestre par l'administration communale de Steinsel.

#### Coordonnées de la responsable locale et location d'instruments à vent

Michelle van Dijk: 621 63 17 21 (jusqu'à 17h00) /  
michelle.van.dijk@ugda.lu

### Walferdange

#### Procédure de paiement des frais d'inscriptions

Les factures seront adressées aux concernés par  
l'administration communale de Walferdange et les frais  
seront à payer avant le début des cours.

#### Coordonnées du responsable local

Yves Muller: 33 01 44 225 /  
ecoledemusique@walfer.lu

#### Location d'instruments à vent

Walfer Musek: Nadine Wagner  
621 62 32 24 /  
walfermusek@gmail.com

## Fiche d'inscription 2025/2026

à renvoyer à [inscriptions.uelzechtdall@ugda.lu](mailto:inscriptions.uelzechtdall@ugda.lu) du 12 au 25 mai 2025.

**Merci de bien préciser le nom de la commune concernée dans l'objet du mail.**

<input type="checkbox"/> Lintgen	<input type="checkbox"/> Lorentzweiler	<input type="checkbox"/> Mersch	<input type="checkbox"/> Steinsel	<input type="checkbox"/> Walferdange
----------------------------------	--	---------------------------------	-----------------------------------	--------------------------------------

Matricule national de l'élève																				
-------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Prénom de l'élève	Nom de l'élève
-------------------	----------------

Date de naissance
-------------------

Le (la) soussigné(e)
----------------------

Prénom et nom (parents/tuteurs)
---------------------------------

Téléphone / GSM	E-Mail
-----------------	--------

Rue et numéro
---------------

Code postal et localité
-------------------------

désire inscrire mon enfant <input type="checkbox"/>	désire s'inscrire <input type="checkbox"/>
---	--

aux cours de musique suivants:

Éveil musical	Éveil musical 2 à partir du cycle 1.2 de l'École Fondamentale (5 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
	Éveil musical 3 à partir du cycle 2.1 de l'École Fondamentale (6 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
Formation musicale	Formation musicale 1 à partir du cycle 2.2 de l'École Fondamentale (7 ans au 31/08)	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
	Formation musicale 1 français	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale 2	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
	Formation musicale 2 français	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale 3	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
	Formation musicale 3 français	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale 4	<input type="checkbox"/>	_____	Horaires et lieu*
	Formation musicale 5	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale 6	<input type="checkbox"/>	_____	
	Formation musicale accélérée 1	<input type="checkbox"/>	_____	
Formation musicale accélérée 2	<input type="checkbox"/>	_____		

\* Veuillez vous référer aux horaires des pages 2- 4 . Pour les cours qui sont proposés à plusieurs horaires (éveil musical 2-3; formation musicale 1-4), il sera tenu compte, dans la mesure du possible, du choix de l'élève. En cas d'inscriptions trop nombreuses pour un cours, la répartition des élèves se fera en fonction de la date d'inscription, cela pour assurer des classes équilibrées et pour éviter un nombre trop élevé d'élèves par classe.

Formation instrumentale	Instrument: <input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser
Formation vocale	Chant individuel <input type="checkbox"/>		
Danse	Danse classique <input type="checkbox"/>	_____	Niveau et horaire à préciser
Pratique collective	Formation chorale pour enfants et jeunes <input type="checkbox"/>		
	Ensemble homophone (flûte à brec) <input type="checkbox"/>		
	Ensemble instrumental <input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser
	Musique de chambre <input type="checkbox"/>	_____	Instrument à préciser

Si l'élève a déjà suivi des cours de musique dans <b>une autre école</b> , indiquez-le et joignez-y les attestations respectives.	Années d'études	Éveil musical :	École / Conservatoire :
		Formation musicale :	École / Conservatoire :
		Instrument (préciser):	École / Conservatoire :
Remarque éventuelle: _____			

L'École de musique de l'UGDA traite les données personnelles recueillies dans le cadre de ses activités en toute confidentialité et conformément au Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD) et à la loi luxembourgeoise du 1er août 2018 sur la protection des données.

Des photos et enregistrements audiovisuels peuvent être réalisés lors des activités et manifestations de l'École de musique de l'UGDA. Ces contenus peuvent être utilisés dans les publications de l'École et transmis aux communes respectives de l'École de musique de l'UGDA, dans le respect de la loi du 11 août 1982 sur la protection de la vie privée. Ils ne seront ni vendus ni cédés à des tiers.

En signant l'inscription, l'élève inscrit (ou son représentant légal) accepte ces conditions, adhère à la charte scolaire de l'École de musique de l'UGDA et valide les modalités d'inscription.

\_\_\_\_\_  
Date et signature (pour les mineurs, signature du tuteur).

**La rentrée scolaire aura lieu  
le mardi 16 septembre 2025.**